

**Pierre CRINON – Le monnayage rémois de Louis IV d'Outremer (936-954) à propos du denier inédit trouvé à Vireux (Ardennes)**

Nous remercions Jean-Marc Doyen qui nous a communiqué la reproduction d'un denier trouvé lors des prospections 1994/2008 au « Mont-Vireux », commune de Vireux-Molhain (Ardennes). Cette pièce a été récoltée à l'extérieur d'une petite construction implantée à l'extrémité du promontoire, en dehors de la zone fortifiée antique et médiévale qui est située une quinzaine de mètres en contrebas, mais dominant cependant la vallée de la Meuse par un à pic. Cette construction mentionnée en 1985 comme « chapelle » pourrait être un donjon rectangulaire de 7 m sur 3 m, au mur constitué de blocs antiques de remploi. Cette monnaie est donc hors stratigraphie, récoltée dans les déblais de pente. Elle possède un contexte céramique du X<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècle.

À la mort de Raoul en janvier 936, Louis, fils de Charles le Simple, est rappelé par Hugues le Grand. Il est couronné à Laon par l'archevêque de Reims, Artaud, le 20 juin 936. Le monnayage au nom de Louis IV à Reims présente beaucoup d'originalité et de nombreuses variétés. À l'avvers le nom du souverain **LVDO[V]II[CV]IS** est disposé en cercle autour d'un globule ● ou du O central. Sauf pour l'exemplaire suivant ébréché, le module de ces deniers se situe entre 20 et 21 mm.

Description du denier trouvé à Vireux-Molhain.

A<sub>v</sub>. ✦ (à 7 h) [**C**]RACIA [...] **REX**  
nom du roi : lettres **L, V, D, I, S** disposées autour du O central.

R<sub>v</sub>. ✦ (à 3 h) [...] **IMIS CIVITAS** croix en biais, cantonnée des lettres alpha (Λ)

et oméga (Ω). Les croisettes initiales sont penchées, comme des lettres X, comme la croix du revers.

Denier, 1,24 g (†→), 18,9 mm pour un exemplaire ébréché (fig. 1).

Le type du revers, à la croix cantonnée des lettres Λ et Ω, est inédit et constitue une nouvelle variété. Il semble bien que ce soit la première apparition connue à ce jour de ces lettres sur un denier carolingien. On trouve couramment une croix cantonnée ou décorée avec ces lettres grecques sur le monnayage d'or mérovingien. Elles réapparaîtront sur les monnaies de Philippe I<sup>er</sup> (1060-1108). La seule autre apparition au X<sup>e</sup> siècle est à l'avvers des deniers que Madame Dumas propose d'attribuer à Emma, épouse du roi Lothaire (954-986)<sup>[1]</sup>.

Les deniers rémois de Louis IV présentent le même type d'avvers. Il convient de placer la lettre D du nom **LVDOIS** (le O est parfois remplacé par un globule ●) en bas à 6 h. La croisette initiale est située variablement entre 6 et 12 h. Toutes les légendes de l'avvers comportent le mot **CRACIA** avec un **C**, contrairement aux monnaies des règnes précédents. L'épigraphie des lettres est similaire à celle que l'on utilise sous les règnes de Charles le Simple ou de Raoul.

[1] Sous les Capétiens, un siècle plus tard, le monnayage royal de Philippe I<sup>er</sup> reprend le type à l'alpha et l'oméga dans plusieurs ateliers : Étampes, Orléans, Paris. Pour le monnayage d'Emma, les lettres alpha et oméga sont situées dans le champ de l'avvers, séparées par deux traits. F. DUMAS, *Le trésor de Fécamp et le monnayage en France occidentale pendant la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1971, n° 8544 sq. *Ibidem*, Emma Regina, *Actes du 8<sup>ème</sup> congrès international de numismatique*, New-York et Washington, septembre 1973, Paris-Bâle, 1976, p. 405-412 et pl. 49-50.

La croix du revers est cantonnée de lettres, de globules ou de croisettes. Croisette et globules se rencontrent déjà à Reims sur le monnayage de Charles le Simple. La lettre **S** existe sur le monnayage rémois de Raoul. Nous avons proposé de voir, dans ce **S**, l'initiale de l'archevêque Séulf (contrairement à l'avis de Madame Dumas), sur un denier parfois attribué à Louis IV<sup>[2]</sup>. On ne

[2] Nous avons, dans *La monnaie de Reims*, dactylographié, 1978, p. 538 sq. et pl. 10, placé ce denier à Raoul au lieu de Louis IV ou Hugues Capet. Les lettres dans le champ sont **R** (ou **D**), **F**, **T**, **V**, comme sur d'autres deniers rémois. La croix du revers est cantonnée d'un **S**. Nous avons proposé de voir dans cette lettre l'initiale de Séulf, nouvel archevêque de Reims qui avait réuni après le 27 août 923 un synode d'évêques qui choisit Raoul pour roi. Madame Dumas hésitait à reconnaître dans cette initiale le **S** de l'archevêque Séulf car cette lettre apparaîtrait à Beauvais (mais sous une forme cependant variée : deux **S** cantonnent la croix).

On connaît plusieurs deniers de ce type avec **S** au revers. Un denier de 1,32 g (↑↑) est conservé au Musée de Reims ; il provient de la collection Saubinet (legs en 1869) = L. MAXE-WERLY, *Essai sur la numismatique rémoise*, Paris, 1862, p. 38 et pl. III, n° 9 = E. GARIEL, *Les monnaies royales de France sous la race carolingienne*, 2 volumes, Strasbourg, 1883-1884, T. II, pl. LV, n° 23 (Louis IV) et pl. LVIII, n° 4 (Louis V) = L. MAXE-WERLY, État actuel de la numismatique rémoise, Troisième article, *RBN*, 1889, p. 84-85 = K. F. MORRISON et H. GRUNTHAL, *Carolingian coinage*, New-York, 1977 (MG), n° 1248 (erroné) = F. DUMAS, *Les monnaies de Raoul, roi de France (923-936), Mélanges de numismatique d'archéologie et d'histoire offerts à Jean Lafaurie*, Paris, 1980, n° 36 p. 221 et pl. XXII. Un autre denier de 1,40 g (↑↑) conservé dans une coll. privée, cassé et recollé, comporte également une lettre **S** dans le troisième cantonnement du revers. Il est une variété du précédent, avec une légende **CIVITVS** au lieu de **CIVITAS**. Enfin, un denier de 1,30 g passé en vente aux enchères, *iNumis* (11), 19 mars 2010, n° 307, probablement ancienne coll. Bordeaux, n° 364.

Quant à MG, n° 1249, conservé à l'ANS, il s'agit d'un faux de Farigault pesant 1,052 g. L'ANS possède également une obole de même type (**RO/VLT** en deux lignes, dans le champ)

connaît à ce jour que huit deniers de Louis d'Outremer au nom de Reims. Ils sont de sept types différents de revers. Il est encore impossible d'établir un classement définitif, mais nous allons tenter de les ordonner.

### Corpus des deniers rémois de Louis IV

Excepté le type 5 attribuable à l'intermède des Vermandois, tous les deniers rémois de Louis IV sont contemporains de l'épiscopat d'Artaud qui fut archevêque de 931 à juin ou juillet 940 puis de septembre 946, lorsque le roi reprit la ville aux Vermandois, jusqu'à sa mort, le 10 septembre 954. L'archevêque Artaud poursuit son épiscopat sous le règne du roi suivant, Lothaire ; il meurt le 30 septembre 961. Nous réfuterons l'attribution à Artaud des monnaies au type **GRATIA DEI REX** avec une lettre **A** dans un cantonnement de la croix du revers<sup>[3]</sup>.

A. TYPE AU MONOGRAMME DE **LVDOIS**,  
AVEC GLOBULE CENTRAL.  
R<sub>v</sub>: CROIX DROITE CANTONNÉE

n° 1 A<sub>v</sub>. ✠ CIA[...]DEI REX

R<sub>v</sub>. ✠ REMIꝰ CIVITAꝰ. La croix est cantonnée de deux lettres **C** et **D** affrontées et deux globules (●).

Denier de 0,72 g (↑↑) conservé au Cabinet des Médailles de la BnF de Paris, provenant de la collection J. Rousseau, acquis le 12 décembre 1848 (fig. 2).

A. DE LONGPÉRIER, *Notice des monnaies françaises composant la collection de M. J. Rousseau*, Paris, 1847, n° 542 (classé à Louis V, 0,72 g)

= L. MAXE-WERLY, 1862, p. 40 et pl. III, n° 11

de 0,781 g, autre faux du même faussaire. Ces deux pièces proviennent de la collection Prieur et ont été publiées par Charles PRIEUR, *PV de la SFN, RN*, 1925, p. XXVI et XXVII (figures).

[3] P. CRINON, À propos de la pseudo-donation de 940 à Artaud, *BSFN*, avril 2010, p. 78-87.

- = E. GARIEL, T. II, n° 25 et pl. LVI
- = L. MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 85 (0,73 g)
- = M. PROU, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies carolingiennes*, Paris, 1896, n° 307 (0,72 g)
- = MORRISON et GRUNTHAL, n° 1250 (Louis II ou III).

Cet exemplaire est le seul rencontré avec un globule central en place du O, comme sur les deniers des rois précédents, Eudes ou Raoul. Sous Charles le Simple, nous trouvons deux globules et deux croissants dans les cantonnements de la croix de deux oboles<sup>[4]</sup>. C'est pourquoi nous proposons de le placer en tête de ce catalogue.

**B. TYPE AU MONOGRAMME DE LVDOIS, AVEC O CENTRAL.**

*R.* CROIX DROITE NON CANTONNÉE

**n° 2 A.** ✠ CRACI[...]DEI REX

*R.* ✠ [RE]MIS CIVITA. Croix non cantonnée.

Denier non revu, de poids inconnu. La croisette du revers est centrée au-dessus de la croix. Ce denier provient d'une trouvaille à Laon (Aisne) et de l'ancienne collection Pilloy de Saint-Quentin (Aisne) (fig. 3).

L. MAXE-WERLY, 1862, exemplaire de l'auteur, frottis et mention, pl. 8

= L. MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 85-86 et pl. III, n° 6 (mentionne la trouvaille).

Une partie du monnayage rémois du roi précédent, Raoul († 936), comporte au revers une croix non cantonnée. Ces

<sup>[4]</sup> La première pèse 0,71 g ; elle est conservée aux *Staatliche Museen* de Berlin : GARIEL, pl. LI, n° 65 = MG 1384. La seconde, de 0,57 g, provient du trésor de Rennes ; elle a été publiée par J. LAFAURIE, dans la *RN*, 1965, n° 130.

deniers de Raoul n'ont pas été mentionnés par Madame Dumas<sup>[5]</sup>. Ce sont les dernières pièces présentant cette croix simple. On ne rencontre plus de croix simple à Reims à partir de Louis IV, à cette seule exception. Ce denier est donc à placer également en début de règne.

**C. MÊME TYPE DE MONOGRAMME.**

*R.* CROIX EN BIAIS CANTONNÉE

Pour tous les exemplaires suivants, la croisette initiale du revers est décalée par rapport à la croix placée en biais. Ils présentent donc une unité de style malgré les variétés de cantonnements. Il n'est pas du tout évident de les ordonner.

<sup>[5]</sup> Nous attribuons trois autres deniers à Raoul. Ils ont à l'avers une lettre F bien visible dans le monogramme et au revers une croix non cantonnée. Ils ont été parfois attribués à Louis IV. Le premier ex. pèse 1,52 g (↑) et est conservé au Musée Royal de Copenhague et provient de l'ancienne collection Thomsen, *Catalogue de la collection de monnaies de feu Christian J. Thomsen*, Copenhague, 1873-1876, partie II, n° 1257 = MG, exemplaire mentionné sous le n° 1389 (Charles le Simple). Le second ex. pèse 1,48 g (↗) ; il est conservé dans une collection privée et provient des ventes suivantes : *Monnaies et Médailles* (Bâle), 21-22 juin 1951, n° 376 (Louis IV), mentionné par MG au n° 1248 (Louis II ou III) = *Auctiones* (Bâle), 2-3 décembre 1975, n° 897 (Louis III). Enfin, un troisième ex. a fait l'objet de quantité de mentions. Il n'a pas été retrouvé à ce jour et n'est connu que par un dessin depuis G. CONBROUSE, *Monnaies nationales de France*, Paris, 1839, n° 533 et pl. 181, n° 1 (Adalbéron, coll. de Crouy de Compiègne) = A. DE LONGPÉRIER, Notice sur quelques monnoies inédites de Reims, *RN*, 1840, p. 337 (Hugues Capet) = L. MAXE-WERLY, 1862, p. 48-50 et pl. IV, n° 3 (Adalbéron) = F. POEY D'AVANT, *Les monnaies féodales de la France*, Paris, 1858-1862, T. III, n° 6050 et pl. CXL, n° 9 (Hugues Capet) = E. GARIEL, pl. LV, n° 23 = MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 240-241 (Hugues Capet) et il est mentionné par A. DIEUDONNÉ, *Manuel de numismatique française*, t. III, Paris, 1936, p. 142, note 1.

a. Revers à la croix cantonnée des lettres alpha ( $\Lambda$ ) et oméga ( $\Omega$ )

n° 3 Au revers lettres alpha et oméga. Exemplaire décrit plus haut, trouvé à Vireux (fig. 1).

Pour ce denier trouvé à Vireux, les lettres  $\Lambda$  et  $\Omega$  confirment une inspiration religieuse : l'archevêque Artaud ou l'Église de Reims n'y sont pas étrangers. Nous avons souligné plus haut l'exception de ce type.

b. Revers à la croix cantonnée d'un  $\mathcal{C}$  et d'une croisette ( $\otimes$ )

n° 4 A<sub>V</sub>.  $\otimes$  CRACIA DI RX

R<sub>V</sub>.  $\otimes$  REMIS CIVITAS la croisette initiale est à 0 h. La croix en biais est cantonnée d'un C retourné ( $\mathcal{C}$ ) à g. et d'une croisette ( $\otimes$ ) à d.

Denier de 1,25 g conservé au Musée de Reims, provenant du legs Saubinet en 1869 (fig. 4).

A. DE LONGPÉRIER, *RN*, 1840, p. 140 et pl. VII, n° 4

= F. POEY D'AVANT, n° 6046 et pl. CXL, n° 6

= L. MAXE-WERLY, 1862, p. 37-38 et pl. III, n° 8 (1,22 g) [Dans l'ex. de l'auteur, est mentionné un ex. de ce type, collection Gouaux, 4 mai 1857, n° 238]

= E. GARIEL, T. II, n° 26 et pl. LVI

= L. MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 84-85

= MORRISON et GRUNTHAL, n° 1247 (Louis II ou III).

Sous Charles le Simple on connaît plusieurs deniers à la croix cantonnée d'une croisette, ou d'autres d'une lettre **C**<sup>[6]</sup>. Ce type est comparable au suivant, le n° 5, mais leur ordre n'est pas certain.

[6] Pour les deniers à la croisette, voir type GARIEL, pl. LI, n° 64 et MG, n° 1385. Pour les deniers cantonnés d'un **C**, voir type GARIEL, pl. LI, n° 62 et MG, n° 1386.

c. Revers à la croix cantonnée de **H** et **E**

n° 5 A<sub>V</sub>.  $\otimes$  CRACIA DEI REX

R<sub>V</sub>.  $\otimes$  REMIS CIVITAS croix en biais, cantonnée de **H** et **E**

On connaît deux exemplaires de même coin d'avvers.

Denier de 1,35 g (†→) conservé au Cabinet des Médailles de la BnF de Paris, provenant de la collection Meyer, n° 442, acquis le 16 janvier 1904 chez Rollin et Feuarent (fig. 5).

Collection H. M.[EYER], 26 mai au 14 juin 1902, n° 442 et pl. IV

= A. DIEUDONNÉ, *RN*, 1915, p. 217, n° 307a et pl. V

= MORRISON et GRUNTHAL, n° 1248 (Louis II ou III).

Denier de 1,36 g conservé aux *Staatliche Museen* de Berlin ; il a été acquis en 1911 (fig. 6).

L. MOREL, Denier rémois attribué à Hugues de Vermandois, *Travaux de l'Académie Nationale de Reims*, T. 105, 1898-1899, p. 295-299

= A. BLANCHET, *RN*, 1900, p. 388

= collection MOREL, 5-7 mars 1906, n° 399.

Un denier à ce type a été trouvé vers 1892 à Vernancourt (Marne) ; c'est très probablement l'un des deux mentionnés ci-dessus<sup>[7]</sup>.

Dans le monnayage de Louis IV, ces seuls deniers avec **H** et **E** ont été interprétés. Ils ressemblent au type précédent (légende, gravure). Morel voit le premier ces lettres comme les initiales d'*Hugo Electus*. Ce monnayage daterait de la période 941-946, après la dépositi-

[7] Vernancourt, lieu-dit de Chémery – chef-lieu de Canton, arrondissement de Vitry-le-François (Marne), (renseignement communiqué par Paul Contant), *Bulletin Numismatique*, T. I, 1891-1892, p. 145.

tion d'Artaud. Herbert de Vermandois (Herbert II) fait nommer son jeune fils Hugues (âgé de cinq ans), après la mort de Séulf en septembre 925. En 931, le roi Raoul et Hugues le Grand nomment Artaud au siège de Séulf. Herbert essaie de défendre son fils, mais le roi lui prend quelques places, dont Laon et Saint-Quentin et l'oblige à s'enfuir auprès du roi en Germanie. En juin ou juillet 940, allié cette fois à Hugues le Grand, Herbert reprend Reims au roi Louis IV et rétablit son fils. Artaud est capturé et enfermé à Saint-Basle de Verzy. Hugues est ordonné prêtre puis consacré évêque. Il reçoit le *pallium* un an plus tard, en 941. Son épiscopat se termine en septembre 946, lorsque Louis IV reprend la ville aux Vermandois et rétablit Artaud. Hugues fut déposé le 7 juin 948 au synode d'Ingelheim<sup>[8]</sup>. La formule *Hugo Electus* est préférable à *Hugo Episcopus*. En effet, l'adjectif *electus* peut s'appliquer à Hugues avant sa consécration en 941, alors que le qualificatif *episcopus* ne nous paraît pas approprié puisque Reims était un archevêché. Ce monnayage pourrait donc dater des années 940-941, durant lesquelles la ville de Reims était sous la seule domination des Vermandois.

Cependant, nous souscrivons à une autre hypothèse, déjà avancée par Dieudonné : ces lettres **H** et **E** sont les initiales d'Herbertus. Le double sens était certainement voulu par les Vermandois, que ce soit l'archevêque ou son père, tout est possible, mais c'est Herbert qui exerçait un réel pouvoir. Ce type aux lettres **H E** est datable assez précisément des années 940-941 s'il convient à *Hugo Electus*,

[8] Ph. LAUER, *Le règne de Louis IV d'Outremer*, Paris, 1900, nombreuses mentions de l'archevêque Hugues et de son père, le comte Herbert, dont p. VI, note 2, p. 54-56, 61, 63-71 ; la réception du *pallium*, p. 78 et la mort d'Herbert, p. 98. D'après FLODOARD, *Annales (919-966)*, éd. Lauer, Paris, 1906.

ou plutôt des années 940-943 s'il convient à *Herbertus*. Le comte meurt le 23 février 943, après avoir parachevé sa puissance en plaçant son fils à la tête de l'archevêché<sup>[9]</sup>.

Il est possible d'ordonner les deniers suivants par rapport à ceux de l'intermède des Vermandois.

D. *MÊME TYPE DE MONOGRAMME VARIÉ, AVEC TROIS GLOBULES DANS LE CHAMP.*  
R. *CROIX EN BIAIS*

a. *Revers à la croix cantonnée d'un globule (●) et d'une croisette (✕)*

n° 6 A<sub>v</sub>. ✕ **CRACIA DEI REX**

R<sub>v</sub>. ✕ **REMIS CIVITAS** globule (●) à g. et croisette (✕) à d.

Denier de 1,22 g conservé aux *Staatliche Museen* de Berlin, acquis en 1911 (fig. 7).

F. FOUGÈRES et G. CONBROUSE, *Description complète et raisonnée des monnaies de la 2<sup>e</sup> race royale de France*, Paris, 1837, pl. 521

= A. DE LONGPÉRIER, *RN*, 1840, p. 335

= L. MAXE-WERLY, 1862, p. 37, exemplaire de l'auteur, frottis (1,24 g)

= E. GARIEL, T. II, n° 24 et pl. LVI

= collection GARIEL, 27 avril au 5 mai 1885, n° 1271

= L. MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 85 et pl. III, n° 14

= MORRISON et GRUNTHAL, n° 1246 (Louis II ou III).

[9] Il est nécessaire de ne pas oublier que ces lettres **H** et **E** sont également les initiales d'Herbertus qui parvenait au summum de sa puissance à cette époque. Il mourut le 23 février 943. C'est son fils Herbert, oncle de l'archevêque Hugues, qui placera son nom sur les monnaies du roi Lothaire quelques années plus tard. A. DIEUDONNÉ, *op. cit.*, p. 142-143.

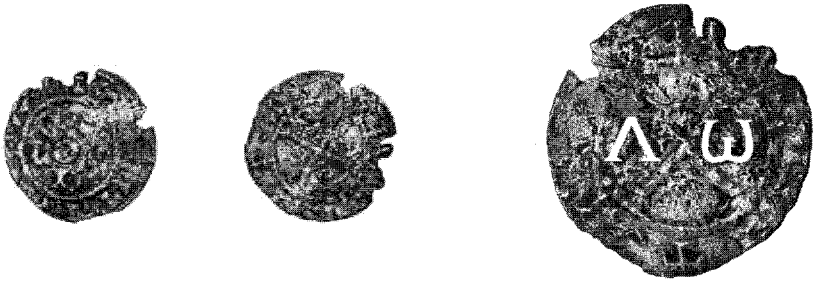


Fig. 1 (grandeur réelle + R<sub>v</sub>. agrandi 175%)



Fig. 2

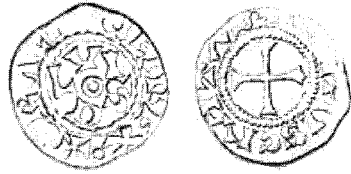


Fig. 3

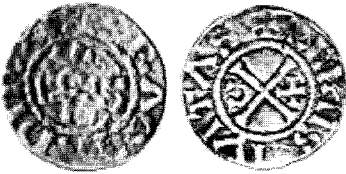


Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6

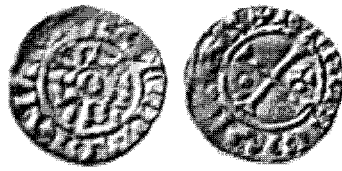


Fig. 7



Fig. 8

b. Revers à la croix cantonnée d'une croisette (✠) et d'un globule (●)

n° 7 A<sub>v</sub>. ✠ CRACIA DEI REX

R<sub>v</sub>. ✠ REMIS CIVITAS croisette (✠) à g. et globule (●) à d.

Denier non retrouvé, provenant des collections Jarry, puis Meyer (fig. 8).

L. MAXE-WERLY, 1862, exemplaire de l'auteur, frottis pl. VIII

= collection JARRY, 21 juin 1878, n° 432

= L. MAXE-WERLY, *RBN*, 1889, p. 85 et pl. III, n° 15

= collection H. M.[EYER], *Catalogue*, 1890, n° 332 et vente, 26 mai au 14 juin 1902, n° 441 et pl. IV – Empreinte au Cabinet des Médailles de la BnF.

Un exemplaire de ce type (semble-t-il) a été donné le 10 juin 1933 par Joseph Simon au Musée de Reims d'où il a disparu. Il a comme numéro d'entrée 933-13. Il a été trouvé à Ay (chef-lieu de canton, arrondissement de Reims), au lieu-dit La Pelle, vers 1933.

Ces deniers comportent dans le champ de l'avers trois globules encadrant les lettres L et D (formant L et ·D)<sup>[10]</sup>. Ces globules ont une signification qui nous échappe, c'est pourquoi nous les plaçons en fin ; il s'agit d'une évolution recherchée du monogramme. Quant au revers à la croix cantonnée d'une croisette et d'un globule, elle correspond à la fin du règne de Louis IV, car on retrouve ce type sur le monnayage de Lothaire (954-986) et Herbert (le Vieux) (967-983), qui présente parfois, au revers, une croix cantonnée de deux croisettes et deux globules<sup>[11]</sup>.

<sup>[10]</sup> L'ex. n° 7 comporte d'ailleurs un quatrième globule, certes nettement plus petit, à l'intérieur du O (formant O). Il s'agit plutôt d'un point de centrage.

<sup>[11]</sup> Pour le denier à la croix cantonnée de croisettes et de globules, voir L. CHAUFFIER, Mon-